

# CADRE DE TRAVAIL POUR LA PROGRAMMATION INTÉGRÉE

- Système conjoint de redevabilité envers les populations affectées
- Contacts clairs pour les points focaux de la coordination / GI au niveau national et sous-national
- Coordination et GI communes
- Identification et implication des parties prenantes pertinentes en dehors des équipes de coordination
- Accord clair sur les rôles et les responsabilités de toutes les parties prenantes

